

Image not found or type unknown



Carte étudiante et allocation familiale

Par **bibadiop**, le **13/03/2014** à **22:51**

bonsoir,rnj'ai une carte longue durée CE délivrée en Italie et actuellement j'ai une carte étudiante délivrée en France. J'ai 2 enfants qui sont nés en Italie et une fille née en France. La CAF refuse de nous verser les allocations familiales car les enfants sont entrés hors regroupement familial mais pour ma fille qui est née en France j'ai la paje. Est-ce normal? Pourtant mon mari a une carte de 10 ans française mais il n'est pas le père biologique de mes 2 premiers. Qu'est-ce qu'il faut faire sachant que les enfants ont respectivement un DCEM?rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]